

Le Plan d'action du Secrétariat du Sénat B.E. 2566-2570
(une édition révisée B.E. 2567)

VISION

Viser à devenir organisation intelligente afin de soutenir les missions du Sénat pour les intérêts de la Nation et du peuple

MISSION

1. Soutenir l'implémentation des missions législatives conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi
2. Promouvoir le régime démocratique sous la forme d'une monarchie constitutionnelle
3. Administrer l'organisation pour atteindre son plein potentiel de performance vers la numérisation intelligente

CULTURE / VALEURS

Unité, Discipline, honnêteté, transparence, Connaissance approfondie du travail parlementaire, Esprit du volontariat et Orientation vers la réussite du travail parlementaire

PLAN D'ACTION, OBJECTIFS ET LIGNES DIRECTRICES DU DÉVELOPPEMENT

1^{er} Plan d'action: Développer and réaliser la participation aux affaires juridiques et académiques pour soutenir les travaux législatifs

Objectif 1: Renforcer le développement des travaux juridiques et académiques afin de répondre aux besoins des sénateurs

Objectif 2: Développer la coopération et soutenir des renseignements juridiques et académiques en vue de soutenir les travaux législatifs

Lignes directrices du développement

1.1 Développer des formes et des contenus qui sont corrects, rapides et pratiques pour accéder aux travaux juridiques et académiques répondant aux besoins des

destinataires de services, établir l'intégration des processus de travail et utiliser la technologie numérique

1.2 Créer des réseaux et mettre en place une participation aux travaux juridiques et académiques

2^{ème} Plan d'action: Développer un mécanisme de l'acquisition de connaissances et de la participation politique du régime démocratique sous la forme d'une monarchie constitutionnelle

Objectif 1: Les citoyens disposent des connaissances, de la compréhension et se rendent compte de l'importance des attributions et pouvoirs du Sénat ainsi que le régime démocratique sous la forme d'une monarchie constitutionnelle.

Objectif 2: Créer des réseaux et promouvoir une participation politique conformément aux dispositions de la Constitution

Lignes directrices du développement

2.1 Renforcer des connaissances et une compréhension en matière d'attributions et pouvoirs du Sénat et créer des réseaux dans le régime démocratique sous la forme d'une monarchie constitutionnelle

2.2. Promouvoir une participation à l'examen des projets de loi, une administration de l'État et l'approbation de nomination conformément à la Constitution et à la loi

3^{ème} Plan d'action: Développer un système de gestion pour s'orienter vers la numérisation intelligente

Objectif 1: Développer un système de gestion moderne de la base de données et l'infrastructure du système de sécurité de la technologie numérique

Objectif 2: Développer un système efficace de travail accepté par des destinataires de services

Objectif 3: Créer et appliquer des innovations à améliorer des services

Lignes directrices du développement

3.1 Développer le système et la structure d'une base de données de la technologie numérique et établir des liens entre les données en assurant l'intégration des informations du secteur public

3.2 Développer une infrastructure et un système de sécurité de la technologie numérique

3.3 Assurer la transformation des procédures de travail plus efficaces

3.4 Créer des innovations à l'aide de la technologie numérique

4^{ème} Plan d'action: Développer le personnel afin d'atteindre son plus grand potentiel , d'être vertueux, d'avoir le bonheur et l'attachement à l'égard de son organisation

Objectif 1: Développer la capacité du système de gestion des ressources humaines pour qu'il soit efficace et moderne

Objectif 2: Développer le potentiel du personnel pour qu'il approfondisse ses connaissances, améliore ses compétences et ses aptitudes de réflexion critique en vue de se tenir au courant des changements

Objectif 3: Le personnel dispose de la culture et de la valeur selon les objectifs de l'organisation

Objectif 4: Développer la qualité de vie et un bon environnement de travail

Lignes directrices du développement

4.1 Réviser et améliorer le système de gestion des performances afin de se conformer au système de récompenses et de motivations

4.2 Réviser et établir la compétence technique afin de se conformer aux objectifs de l'organisation

4.3 Développer le personnel pour être polyvalent (les compétences spécialisées et non techniques)

4.4 Garantir la sécurité à ceux qui expriment leurs opinions

4.5 Améliorer l'éthique et la transparence pour la durabilité

4.6 Établir le système de recherche et promouvoir l'attachement du personnel à l'égard de son organisation

VISION

Viser à devenir organisation intelligente afin de soutenir les missions du Sénat pour les intérêts de la Nation et du peuple

MISSION

1 Soutenir l'implémentation des missions législatives conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi

2 Promouvoir le régime démocratique sous la forme d'une monarchie constitutionnelle

3 Administrer l'organisation pour atteindre son plein potentiel de performance vers la numérisation intelligente

PLAN D'ACTION : Sujet 1 - 4

Sujet 1



Développer and réaliser la participation aux affaires juridiques et académiques pour soutenir les travaux législatifs

Lignes directrices du développement

1.1 Développer des formes et des contenus qui sont corrects, rapides et pratiques pour accéder aux travaux juridiques et académiques répondant aux besoins des destinataires de services, établir l'intégration des processus de travail et utiliser la technologie numérique

1.2 Créer des réseaux et mettre en place une participation aux travaux juridiques et académiques

Sujet 2



Développer un mécanisme de l'acquisition de connaissances et de la participation politique du régime démocratique sous la forme d'une monarchie constitutionnelle

Lignes directrices du développement

2.1 Renforcer des connaissances et une compréhension en matière d'attributions et pouvoirs du Sénat et créer des réseaux dans le régime démocratique sous la forme d'une monarchie constitutionnelle

2.2. Promouvoir une participation à l'examen des projets de loi, une administration de l'État et l'approbation de nomination conformément à la Constitution et à la loi

Sujet 3



Développer un système de gestion pour s'orienter vers la numérisation intelligente

Lignes directrices du développement

3.1 Développer le système et la structure d'une base de données de la technologie numérique et établir des liens entre les données en assurant l'intégration des informations du secteur public

3.2 Développer une infrastructure et un système de sécurité de la technologie numérique

3.3 Assurer la transformation des procédures de travail plus efficaces

3.4 Créer des innovations à l'aide de la technologie numérique

Sujet 4



Développer le personnel afin d'atteindre son plus grand potentiel, d'être vertueux, d'avoir le bonheur et l'attachement à l'égard de son organisation

Lignes directrices du développement

4.1 Réviser et améliorer le système de gestion des performances afin de se conformer au système de récompenses et de motivations
4.2 Réviser et établir la compétence technique afin de se conformer aux objectifs de l'organisation

4.3 Développer le personnel pour être polyvalent (les compétences spécialisées et non techniques)

4.4 Garantir la sécurité à ceux qui expriment leurs opinions

4.5 Améliorer l'éthique et la transparence pour la durabilité

4.6 Établir le système de recherche et promouvoir l'attachement du personnel à l'égard de son organisation